

Image not found or type unknown



Recuperation d'un de mes enfants sur ma déclaration des revenus

Par **karcou**, le **29/10/2015** à **11:09**

Bonjour,

Actuellement séparée du père de mes enfants, nous nous sommes mis normalement d'accord pour la garde bien que j'ai une fille en tout temps et l'autre fille en garde alternée.

N'ayant jamais eu mes filles sur mes déclarations de revenus, lui laissant sur la sienne), j'ai l'intention d'en mettre une en garde continue sur ma déclaration à partir de maintenant. Je voulais savoir si je pouvais le faire directement ou si j'avais besoin d'un document spécial qui prouve bien ma bonne foi.